

République Française

Département de l'Oise

SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°21/2025

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	19	20

Date de Convocation
10 Septembre 2025

Date d'Affichage
10 Septembre 2025

Objet de la Délibération

**CONVENTION DE
GROUPEMENT CCS /
SMAS / SMEPS / OT
POUR LES TICKETS
RESTAURANTS**

Séance du 23 Septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 Septembre à 19h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de La Drenne (Le Déluge), sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Présents :

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES
SABLONS

BILLARD Laurent
BOGAERT Francis
BOUILLIANT Didier
CAUCHIES Daniel
CHEVALLIER Laurent
GOUSPY Christian
HERMAN Catherine
KIESSAMESSO Philippe
LE MAREC Hervé
LETELLIER Alain
PIGEON Emmanuel
THOMAS Jean-Jacques
VALLET Hervé
BEAUVISAGE Valéry
(suppléant)
COURTAUT Sylvie
(suppléante)
DELAVILLE Jean-Sébastien
(suppléant)
FOURNIER Lynda
(suppléante)
VANDENABEELE Eddie
(suppléant)
GORINE Ludovic

LE COUDRAY SUR
THELLE

Absents excusés :

Mesdames LEROY Annie – MAHEU Brigitte – MARGERY
Dominique – Messieurs BRELET Gilles – COMETTE
Jacques – DE KONINCK Hervé – DUPUIS Olivier –
FRANÇAIS Alain – GOERGEN Julien – GOUPIL Jean-Louis
– HABERKORN Gilles – LE CORRE Pascal – MERMET
Laurent – MOKTHARI Abdelafid – VANHOUTTE Denis

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le

et publication ou
notification
du

Pouvoirs :

Monsieur MOKTHARI Abdelafid à Monsieur KIESSAMESSO Philippe

Monsieur CHEVALIER Laurent est désigné secrétaire de séance.

Soit 20 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Comité Syndical.

OBJET : CONVENTION DE GROUPEMENT CCS / SMAS / SMEPS / OT POUR LES TICKETS RESTAURANTS

Considérant l'intérêt de négocier la fourniture en tickets restaurants à l'échelle de la Communauté de Communes des Sablons, du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons, du Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons et de l'Office de Tourisme du Vexin Pays de Nacre, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires,

Vu le projet de convention de groupement de commandes relative à l'établissement d'un accord-cadre,

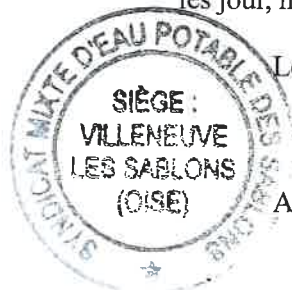
Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer avec la Communauté de Communes des Sablons, le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons et l'Office de tourisme du Vexin en Pays de Nacre, une convention de groupement de commandes relative à l'établissement d'un accord-cadre, pour des prestations de fournitures en tickets restaurants, au bénéfice des quatre structures.

Fait et délibéré,
les jour, mois et an sus-dits

Le Président,



Alain LETELLIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le **30 SEP. 2025**

et publication ou
notification
du **30 SEP. 2025**



Le Directeur Général
des Services,

Sébastien FOURNIER

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Syndicat Mixte Eau Potable des Sablons
Utilisateur : FOURNIER Sébastien

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL202521
Objet :	Délibération n°2025-21 - Convention de groupement CCS - SMAS - SMEPS - OT pour les tickets restaurant
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-09-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.3 - Conventions de Mandat
Identifiant unique :	060-200045177-20250923-DEL202521-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-200045177-20250923-DEL202521-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : smeeps 21-2025.pdf Nom métier : 99_DE-060-200045177-20250923-DEL202521-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	98.9 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CONVENTION groupement titres restaurant 2026.pdf Nom métier : 99_DE-060-200045177-20250923-DEL202521-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	162.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2025 à 17h21min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2025 à 17h21min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2025 à 17h21min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 septembre 2025 à 17h21min40s	Reçu par le MI le 2025-09-30